



## **Logistique Sports et Loisirs – Site de Saint Vulbas**

Allée des Peupliers – 01150 ST VULBAS - TEL : 04 74 46 24 00 – FAX : 04 74 46 24 04

St Vulbas, le 17 Février 2023

### **Compte rendu du CSE Extraordinaire du 17 Février 2023**

Président : Frédéric Grassart (Directeur des opérations logistiques) assisté de Kristel Barret (DRH).

Membres élus titulaires présents : Elodie Martin (Trésorière adjointe),.

Membres élus suppléants présent : Sandra Monnery (Secrétaire), Gabrielle Blanc

Représentant syndical CFDT présent : Alexandre Tadej.

---

La séance est ouverte à 9h00

En préambule à cette réunion, il est rappelé que les documents suivants ont été adressés aux membres du CSE :

- La convocation et l'ordre du jour de la réunion extraordinaire de ce jour accompagnée d'une note sur les motifs de la procédure envisagée
- Pièce n°1 : CDD du 07 novembre 2022 au 31 janvier 2023 et Renouvellement jusqu'au 31 août 2023
- Pièce n°2 : Fiche descriptive du poste Préparateur de Commandes
- Pièces justificatives Photos de l'incendie
- Pièce n°3 : Convocation à entretien préalable remise en main propre à Monsieur Farid DJAHMOUT

La note conclue en les termes suivants : « Le salarié étant candidat aux élections du CSE, la société sollicite l'avis du CSE sur le projet de rupture anticipée du CDD pour faute grave avant de demander l'autorisation auprès de l'inspecteur du travail »

- 1- Information/Consultation du CSE sur un projet de rupture anticipée d'un contrat de travail à durée déterminée pour faute grave envisagé d'un salarié, candidat aux élections du CSE (collège : Ouvrier/Employé Titulaire)

Rappel des faits et des motifs qui ont conduit la direction à consulter sur ce projet de rupture anticipée d'un CDD pour faute grave.

En date du 07 février peu après 05h00 du matin, une salariée a senti en cellule 2 une forte odeur de fumée. Un incendie était en cours. Avec l'aide d'un autre salarié, ils ont attaqué l'incendie avec quatre extincteurs et les deux RIA les plus proches. Leur intervention a permis d'éteindre l'incendie de poubelle. En parallèle une tête de sprinkler proche de l'incendie s'est déclenchée et a inondé une grosse partie de la cellule 2 (allée 30 à 40). Les secours ont été prévenus et sont venus sur le site. Il a été indiqué aux collaborateurs de ne pas pénétrer dans l'entrepôt en rassemblant tout le monde au point de rassemblement.



### **Logistique Sports et Loisirs – Site de Saint Vulbas**

Allée des Peupliers – 01150 ST VULBAS - TEL : 04 74 46 24 00 – FAX : 04 74 46 24 04

Rencontré le 07 février à sa prise poste, Farid Djahmout nous a exposé les faits suivants : Quand il a appris qu'un incendie avait eu lieu, il a pensé qu'il en était peut être à l'origine. Préalablement à l'incendie, Farid Djahmout a fait l'usage d'un briquet dans l'entrepôt pour brûler des élastiques dépassant de ses chaussettes qui le gênaient. Il pense que les élastiques en brûlant ont provoqué des braises dans un coin de carton. Il a senti l'odeur de brûlé et a essayé d'éteindre les braises en frottant le carton. Il a cru que les braises étaient complètement éteintes et a jeté le bout de carton dans une poubelle. Il n'avait aucune intention de mettre le feu et il ne pensait pas à mal.

Deux personnes qui discutaient avec Farid à ce moment-là ont été entendues également le 07 février 2023 et ont indiqué que Farid avait frotté un carton pour éteindre des braises après qu'ils aient senti une odeur de brûlé.

Lors de son entretien préalable à un licenciement en date du mercredi 15 Février 2023 auquel Monsieur Farid Djahmout s'est présenté suite à la convocation à un entretien préalable à un licenciement remise en main propre le 07 février 2023, ce dernier a déclaré :

« J'ai garé mon chariot. J'ai pris un briquet pour brûler un élastique qui dépassait de ma chaussette et je me suis rendu vers deux collègues qui étaient garés au bout du rack, après l'allée 30 – 40. J'ai senti l'odeur de brûlé et j'ai vu qu'un carton commençait à prendre feu. J'ai pris le carton et je l'ai piétiné, j'ai frotté le carton et j'ai jeté ce carton dans une poubelle noire. J'ai continué à discuter, il était 4h10 / 4h11, c'était le moment de partir, on est partis. Pour moi, le carton était éteint. A aucun moment, je n'ai pensé que ça pouvait reprendre feu. Rien n'indiquait que ça prendrait cette envergure. »

#### **2- Audition du salarié, candidat aux élections du CSE par le CSE.**

Farid DJAHMOUT s'est présenté à l'audition à 9h30. Il n'a pas souhaité s'exprimer devant les membres du CSE. Il s'est déjà exprimé avec son employeur, il n'a rien à ajouter par rapport à ce qu'il a déjà exposé.

#### **3- Votes à bulletin secret.**

**3 votes**

**3 Avis Favorables**

**0 Avis Défavorable**

**0 Sans Avis**

A l'issue de la réunion, Alexandre Tadej, représentant Syndical CFDT a souhaité ajouter la remarque suivante : La délégation CFDT soutient notre camarade au CSE et délégué syndical Alain Jouan. Lors de la réunion plénière du 15 février 2023, le Président Frédéric Grassart au cours de la présentation de la marche de la société, nous a communiqué des éléments sur l'affaire nous amenant à cette réunion. Alain a alors demandé des éléments complémentaires portant sur les éléments versés par Frédéric. Le comportement de Mr Grassart Frédéric envers Mr Jouan ne peut être admis, L'outrecuidance du Président ne permettant pas d'instaurer de dialogue social comme le souligne la délégation CFDT. Nous voulons que ce communiqué soit versé au CR de cette réunion.



**Logistique Sports et Loisirs – Site de Saint Vulbas**

Allée des Peupliers – 01150 ST VULBAS - TEL : 04 74 46 24 00 – FAX : 04 74 46 24 04

Kristel Barret a répondu que lors de la réunion en date du 15 février 2023, elle a répété à trois reprises que nous étions en cours de procédure, et qu'il était impossible d'apporter des éléments supplémentaires sur ce dossier à ce moment-là compte tenu de la tenue de l'entretien préalable à un licenciement le soir même et que la réunion d'information/consultation du CSE avait lieu le vendredi 17 février comme l'indiquait la convocation envoyée à chacun des membres du CSE. Alain Jouan persistait à demander des Informations sur le dossier tandis que le point avait été fait sur l'incendie et ses conséquences potentielles. Frédéric Grassart a demandé à Alain Jouan d'arrêter de poser davantage de questions et lui a indiqué que « ça partait dans tous les sens ». Suite à quoi Alain Jouan s'est levé et a quitté la salle de réunion après avoir déclaré que Frédéric était « irrespectueux » à son égard.

La séance est levée à 9h37

La Secrétaire  
Sandra MONNERY

Le Président  
Frédéric GRASSART

